

SERM/SA3M, opérateur de la transition énergétique à Montpellier (34)

Le groupe SERM/SA3M, un des principaux aménageurs de France, orchestre plus de la moitié des nouvelles constructions du secteur de Montpellier. Aménageur mais aussi énergétique, le groupe est engagé dans la gestion de réseaux de chaleur, chaufferies bois et plus globalement dans le développement de bâtiments et quartiers intégrant des enjeux de transition énergétique. Il s'agit donc d'un opérateur important pour le plan climat de Montpellier Méditerranée Métropole, et particulièrement ambitieux sur les enjeux de rénovation énergétique des copropriétés.

L'action de SERM/SA3M s'inscrit aussi dans la continuité du positionnement de la ville de Montpellier et de sa politique d'économie d'énergie dans la gestion des bâtiments communaux (écoles à énergie positive, labellisation Cit'ergie).

SERM/SA3M produit et vend 175 GWh d'énergie, dont 70% de chaleur renouvelable et de récupération. Ce sont ainsi 1,5 millions de m² chauffés par le réseau urbain dont 1/3 de logement (soit les besoins de 10% des montpelliérains).

Deux entreprises publiques locales :

La Société d'équipement de la région de Montpellier (SERM), aménageur sur la métropole depuis 1961 est une société d'économie mixte détenue par des collectivités en majorité et des établissements financiers dont la Caisse des Dépôts. La SA3M, elle, est une société publique locale, 100% publique. A elles-deux ces entreprises orchestrent plus de la moitié des projets de construction du territoire. Ce positionnement fort des collectivités sur l'enjeu d'aménagement vise à limiter la spéculation foncière et développer des opérations exemplaires

La SEMR : premier producteur de chaleur, froid, électricité et ENR de la métropole de Montpellier

Dès 1986, la SERM implante et opère le **réseau montpelliérain de chaleur et de froid**. Ce réseau est d'abord alimenté par des énergies fossiles avant de s'orienter vers les énergies renouvelables (bois, solaire) et de récupération (déchets et récupération de chaleur des installations industrielles) Ce réseau atteint aujourd'hui 70% d'énergie renouvelable et est labellisé éco-réseau. 3ème réseau de chaleur et de froid en France, il alimente 1,5 millions de m² de bureaux, commerces, équipements publics et logements. Il alimente ainsi de nombreux quartiers de Montpellier et s'appuie sur 10 centrales de production de chaleur et de froid.

Quelques projets emblématiques témoignent de la **diversité d'intervention** de la SERM/SAM :

- La SERM porte des projets de **chaufferie bois** dont le premier, réalisé en 2007 en partenariat avec la Ville de Montpellier et l'Université Montpellier 2 permet d'alimenter deux universités en produisant 10 MW. Ce projet a permis des économies de 500 000 €, la création de 25 emplois et 9000 tonnes de CO₂ évitées. Plusieurs autres chaufferies ont été implantées par la suite (Bois d'Antigone, 20MW et Joffre, 5MW).
- En 2011 la **réhabilitation de la copropriété** des Cévennes composée de sept bâtiments, portant à la fois sur les parties communes et des parties privatives.
- En 2015, une **centrale de trigénération** (électricité, chaleur et froid) a été développée à **l'échelle d'un quartier** (Port Marianne) alimentée en bois à hauteur de 85% (appoint gaz). Cette installation produit de l'eau à haute température pour injecter de l'eau chaude dans le réseau de chaleur et alimenter une turbine qui produit de l'électricité. Le froid est produit par absorption dans les bureaux.
- En 2005 le projet de quartier durable des Grisettes est lancé, comprenant bureaux, commerces et 1500 logements dont plus de 50% locatifs sociaux. Le projet croise des enjeux d'accessibilité, de mobilités douces et de vivre ensemble (concertation citoyenne, habitat participatif). Ce quartier est desservi par un réseau de chaleur collectif alimenté à plus de 80% par la cogénération de biogaz (méthanisation).

Une démarche de transition énergétique systématique :

Pour tout nouveau projet d'aménagement confié à la SERM ou la SA3M, un travail systématique de coordination entre les directions de l'aménagement et de l'énergie est proposé, en lien avec les collectivités concernées. Les consommations énergétiques des futurs bâtiments ou des bâtiments réhabilités sont systématiquement analysées ainsi que les ressources disponibles pour proposer une couverture maximale des consommations en énergies renouvelables.

Quel type de projet ?

Rénovation énergétique des bâtiments, réseau de chaleur et de froid, chaufferies bois, démarche intégrée d'économie d'énergie et de production d'énergie renouvelable sur les opérations d'aménagement

Qui réalise ?

La SERM et la SA3M

Qui associer ?

Collectivités, Caisse des Dépôts, ADEME, Europe (financements)